

Chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec
II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 12, numéro 4, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701279ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701279ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1981). Chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec : II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 12(4), 780–790. <https://doi.org/10.7202/701279ar>

21 septembre :

- Dans son discours devant la 36^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, passe en revue les problèmes mondiaux et insiste sur la nécessité, pour l'ONU, d'évoluer afin d'y faire face. M. MacGuigan presse entre autres l'Union soviétique de se retirer d'Afghanistan, dénonce l'intransigeance de l'Afrique du Sud quant à la Namibie et au problème de l'apartheid et lance un appel à une paix négociée au Moyen-Orient.

fin septembre :

- Une délégation canadienne, présidée par M. Jean Quesnel, directeur de l'Amérique latine à l'ACDI, est en Équateur dans le but de mettre sur pied un programme de coopération avec ce pays.

II — Les Relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1981)

A — Aperçu général

Dans une entrevue accordée en septembre, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales M. Claude Morin a fait le point sur les relations extérieures du Québec et a souligné l'orientation, d'abord économique, que le gouvernement entend donner à ses relations avec l'étranger.

M. Morin a réaffirmé l'importance de la présence québécoise à l'étranger, soutenant que l'expérience de vingt ans établi au-delà de tout doute que le Québec doit faire lui-même la promotion spécifique de ses intérêts¹.

Décrivant l'activité internationale comme « l'oxygène de notre société », le ministre a défini ainsi les priorités internationales du Québec :

Le gouvernement est résolu à « mettre le paquet » pour dynamiser l'économie québécoise(...) Depuis quelques années, nous sommes en voie de transformer le plus possible nos opérations et nos coopérations à l'étranger pour accroître leurs composantes économiques, énergétiques, agro-alimentaires, scientifiques et technologiques et pour accentuer les services qu'elles peuvent rendre à nos industries et nos PME².

Les représentations à l'étranger jouent un rôle primordial dans le développement de ces relations économiques. Citant l'exemple des bureaux de Tokyo, de Mexico et de Caracas dont l'établissement a permis le développement des échanges avec ces pays, le ministre a parlé de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient comme de deux régions prometteuses où le Québec devrait s'implanter.

Outre la dimension économique, M. Morin a souligné l'importance qu'attache le Québec au domaine socio-culturel dans ses relations extérieures, et le rôle primordial de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et de la francophonie multilatérale. Les autres questions auxquelles le Québec porte une attention particulière sont les rapports Nord-Sud, les problèmes des pays les moins avancés, les droits de l'homme et les réfugiés, et l'immigration francophone.³

1. *La Semaine Internationale*, vol. 1, no 1 (du 19 au 25 septembre 1981), p. 17.

2. *Ibid.*, p. 16.

3. *Ibid.*, p.17 et 18.

Malgré l'importance accordée à la représentation à l'étranger, on apprenait fin juillet que les délégations du Québec devraient effectuer certaines réductions de personnel à cause des coupures budgétaires imposées par le Ministre des Finances.⁴ Environ dix postes seraient ainsi supprimés dans six des quinze maisons du Québec à l'étranger. La plus touchée, est la délégation de Dallas, au Texas, dans le cas de laquelle on parle de quasi-fermeture puisque les postes de délégué général et de conseiller économique y seront fermés, ne laissant qu'un attaché commercial. La délégation de Chicago perdrait quant à elle son attaché commercial et son responsable des communications, celles de Boston et de Los Angeles leurs responsables des communications et celle de Caracas un conseiller politique. Des postes seraient également coupés dans certaines délégations européennes. On doit cependant noter l'embauche d'un employé additionnel dans chacune des délégations de Mexico et d'Edmonton⁵.

Les événements marquants de l'été mettent en évidence encore une fois la France et les États-Unis. Avec la première, il s'agissait pour le Québec de consolider les premiers liens établis avec le gouvernement Mitterand. Du côté des États-Unis, le Québec a effectué une ouverture dans le domaine des exportations d'électricité aux Américains.

B — La Francophonie

Trois des nombreuses institutions réunissant les pays francophones ont tenu leurs assises entre juillet et septembre.

La quatrième rencontre annuelle des francophones d'Amérique, qui rassemble des représentants des États-Unis, du Canada et du Québec, a eu lieu à Québec au début du mois de juillet: Une Association internationale des francophones aînés, visant à valoriser et à promouvoir le bien-être de la personne âgée, a été créée lors de cette rencontre. Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a également profité de l'occasion pour annoncer l'ouverture, à Québec, au cours de l'année, d'un centre de la culture française à vocation internationale qui servirait à diffuser de l'information sur la francophonie.⁶

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) a tenu sa septième assemblée triennale à Québec du 7 au 11 septembre. Deux cent cinquante délégués y ont participé. Les discussions ont mis en évidence deux priorités de l'organisme:

1. L'importance pour l'AUPELF d'inscrire son action dans la perspective d'un développement des langues nationales, étant entendu que le français peut servir de langue de communication pour le développement en facilitant l'accès à la technologie et à la science moderne;
2. L'importance d'agir au niveau de la diffusion du livre scientifique de langue française et de l'inter-connexion des banques de données des universités francophones.⁷

À ce sujet, le ministre de l'Éducation du Québec, M. Camille Laurin, a affirmé dans un discours qu'il prononçait lors de la séance inaugurale de l'assemblée que

le gouvernement du Québec proposera, prochainement, aux diverses Organisations gouvernementales francophones, d'inscrire (le) problème (de l'édition scientifique et technique en français et de la circulation de l'information entre institutions et pays francophones comme leur participation aux réseaux mondiaux de communication de l'information) comme la plus haute priorité des prochaines années⁸.

4. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 21 juillet 1981, p.9.

5. *Idem.*, p.9

6. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Québec Inter*, vol. II, no 5 (juillet 1981), pp. 2 et 3.

7. Pascal MALLET, *La Semaine Internationale*, vol. 1, no 1 (du 19 au 25 septembre 1981), p. 26.

8. *Discours prononcé par le ministre de l'Éducation, Monsieur Camille Laurin, à l'occasion de la VII^e conférence triennale de l'AUPELF*, Université Laval, 7 septembre 1981, p. 10.

La collaboration avec les autres institutions de la Francophonie, et notamment avec l'ACCT, constitue également une préoccupation de l'AUPELF qui a suggéré que soit entreprise une étude sur cette question⁹.

Les ministres des Affaires culturelles des pays membres de l'ACCT se sont réunis à Cotonou, au Bénin, les 17, 18, 19 septembre afin de discuter du déséquilibre Nord-Sud dans les relations culturelles. Ils y avaient été précédés par leurs experts, arrivés le 14. M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, accompagné de deux haut-fonctionnaires de son ministère et d'un fonctionnaire du ministère des Affaires intergouvernementales, représentait le Québec¹⁰.

Le ministre a exposé là-bas son opinion sur la notion de déséquilibre Nord-Sud en matière culturelle qui, a-t-il dit,

indique qu'il y a une culture qui est supérieure à l'autre. Toutes les cultures sont égales, où il y a déséquilibre, c'est au niveau des moyens pour faire connaître cette culture¹¹.

La rencontre s'est terminée par un appel à la création d'un nouvel ordre culturel international qui reconnaîtrait l'égalité des cultures et le droit à la différence¹². Deux projets de l'Agence ont dû être laissés de côté en raison des difficultés financières communes à tous les pays membres: l'institutionnalisation d'un festival polyculturel itinérant de l'Agence et la création d'une bibliothèque internationale francophone, limitée pour l'instant à la mise sur pied d'un fichier central¹³.

C — L'aide aux réfugiés

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, M. Gérald Godin, déclarait à la fin du mois d'août que le Québec ne se retirerait pas du domaine de l'aide aux réfugiés¹⁴.

Au début du mois, M. Godin avait rencontré M. Masse, représentant la Fondation canadienne pour les réfugiés, organisme qui chercherait à assurer la coordination canadienne des activités d'aide aux réfugiés. Mais le ministre québécois estime que le Québec est plus libre d'agir que le gouvernement fédéral dans ce domaine et doute de la crédibilité de la Fondation canadienne au Québec. Il a donc l'intention de continuer son action en faveur des réfugiés, « D'autant plus qu'au Québec, dit-il, il existe déjà une structure: la Fondation pour la solidarité internationale¹⁵ ».

Lorsque huit salvadoriens de Montréal ont entrepris, le 1^{er} juillet, une grève de la faim pour protester contre l'emprisonnement de leurs compatriotes réfugiés au Honduras et au Guatemala, le ministre de l'Immigration a exprimé son appui à la cause. M. Godin avait déjà envoyé à son homologue fédéral, la semaine précédente, un télégramme affirmant que le Québec serait prêt à accueillir 16 réfugiés salvadoriens détenus au Honduras¹⁶.

9. Pascal MALLET, *op. cit.*, p. 26.

10. Réjean LACOMBE, *Le Soleil*, 12 septembre 1981, cité par *L'Argus*, 16 septembre 1981, p. 22 et 23.

11. Réjean Lacombe, *Le Soleil*, 21 septembre 1981, cité par *l'Argus*, 22 septembre 1981, p. 15.

12. *Idem.*, p. 15.

13. Réjean LACOMBE, *Le Soleil*, 14 septembre 1981, cité par *L'Argus*, 15 septembre 1981, p. 11 et *Idem.*, *Le Soleil*, 21 septembre 1981, *op. cit.* p. 15.

14. André MAHEUX, *Le Soleil*, 29 août 1981, cité par *L'Argus*, 1^{er} septembre 1981, p. 9.

15. *Idem.*, p. 9.

16. Angèle DAGENNAIS, *Le Devoir*, 2 juillet 1981, p. 9.

Le 3 août, le ministre Godin a annoncé que le Québec accueillerait au cours de l'automne 400 réfugiés polonais venant pour la plupart du camp de Traiskirschen, en Autriche¹⁷.

En septembre enfin, M. Godin, à la demande du Service universitaire canadien outremer (SUCO), a fait parvenir à cet organisme un montant de \$15,000.00 provenant du fonds d'aide aux sinistrés du gouvernement québécois. Cette somme servira à l'achat d'équipement pour un centre d'accueil pour les enfants de réfugiés namibiens en Angola¹⁸.

D — Le Québec et les États-Unis

Deux des principaux dossiers qui mettent en relation le Québec et les États-Unis ont évolué au cours de l'été, celui des exportations d'électricité et celui des pluies acides.

Le 9 septembre, le ministre de l'Énergie et des Ressources M. Yves Duhaime a annoncé que le Québec était prêt à discuter de l'exportation d'électricité de base aux États-Unis. M. Duhaime a fait cette déclaration au cours d'un colloque sur les échanges d'électricité entre les deux pays qui se tenait à Montréal et auquel participaient les gouverneurs du Maine et du Rhode Island. Le Québec envisagerait le devancement de certains grands travaux d'infrastructure hydroélectrique pour satisfaire les besoins américains¹⁹.

Cette déclaration a été qualifiée de « changement inattendu dans la politique énergétique québécoise »²⁰, puisque jusqu'à ce jour, le Québec n'avait accepté d'exporter que ses surplus d'énergie aux États-Unis.

Le ministre québécois affirmait par ailleurs que l'initiative de propositions concrètes appartenait aux Américains. Le gouverneur du Rhode Island, M. Joseph Garrahy, a immédiatement réagi en disant que c'était maintenant aux Américains à « faire une offre que les Québécois ne pourront refuser²¹ ».

Il reste cependant plusieurs problèmes à surmonter avant qu'une entente soit possible. Le fait que les Américains insistent sur des contrats d'une durée de 20 à 25 ans alors que le Québec parle d'une période de 7 à 15 ans constitue la difficulté la plus évidente. Il y a également le problème que pose le nombre d'entreprises (presque toutes privées) du réseau d'électricité américain et d'États qui doivent coordonner leurs actions pour s'entendre avec le Québec²².

Le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a rendu public le 25 septembre le mémoire soumis par le Québec à l'Environnement Protection Agency américaine pour s'opposer à l'assouplissement des normes de cette agence relatives aux émissions d'anhydride sulfureux (SO₂) réclamé par certains États américains. M. Léger a alors affirmé que

Le Québec considère qu'un tel relâchement est inacceptable, d'autant moins que pendant ce temps, nous mettons tout en oeuvre pour amener nos industries à restreindre leurs émissions de SO₂ dans l'atmosphère²³.

Selon le ministre, l'étude démontre que le territoire québécois a déjà énormément souffert des retombées acides et qu'un abaissement des normes américaines aggraverait les dommages causés à l'environnement.

17. Maurice GIRARD, *Le Devoir*, 4 août 1981, p. 3.

18. *La Semaine Internationale*, vol. 1, no 1 (du 19 au 25 septembre 1981), p. 14.

19. Gilles BOIVIN, *Le Soleil*, 10 septembre 1981, cité par *L'Argus*, 10 septembre 1981, p. 3.

20. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 10 septembre 1981, p. 11.

21. *Idem.*, p. 11.

22. Gilles BOIVIN, *op. cit.*, p. 4.

23. André TARDIF, *Le Devoir*, 26 septembre 1981, p. 2.

M. Léger envisage également la création d'un front commun avec les États américains voisins pour faire pression sur l'administration fédérale américaine²⁴.

E — Le Québec et l'Europe occidentale

De juillet à septembre, les relations avec l'Europe occidentale ont été marquées par la volonté du Québec d'accroître ses échanges économiques avec cette région. Mais ce sont certainement les relations avec la France qui ont eu le plus d'importance sur le plan politique, alors que se définissaient la nature et le ton des rapports Paris-Ottawa-Québec après la venue au pouvoir de Mitterrand en France.

1 — LA FRANCE

Au cours de l'été, la France a eu l'occasion de préciser l'orientation qu'elle entend donner à ses relations avec le Québec. On note donc une volonté très nette de ne pas indisposer Ottawa mais également l'affirmation de l'importance que la France attache à ses relations bilatérales avec le Québec.

À l'occasion de son passage à Ottawa pour participer au sommet économique, le président de la France, M. François Mitterrand, a rencontré brièvement le premier ministre québécois. Le 21 juillet, M. Mitterrand a reçu M. Lévesque à l'ambassade de France à Ottawa, et donc en territoire français,

« subtilité diplomatique » (visant) essentiellement à ménager la susceptibilité du gouvernement canadien qui pourrait prendre ombrage de cette affaire²⁵.

Le président français avait en effet refusé de profiter de sa venue au sommet de Montebello pour effectuer une visite officielle au Canada.

Simultanément, les ministres québécois Claude Morin et Bernard Landry s'entretenaient avec les ministres français des Relations extérieures et de l'Économie, MM. Claude Cheysson et Jacques Delors.

Qualifiée par les porte-parole des deux gouvernements de « prise de contact qui permettra de procéder de façon générale à un tour d'horizon de l'ensemble des rapports franco-québécois²⁶ », la rencontre a donné l'occasion au président français de confirmer que la France poursuivrait « une politique d'amitié et de fraternité avec les Québécois²⁷ ».

M. Mitterrand a par ailleurs précisé qu'il n'avait pas à se prononcer sur le débat constitutionnel canadien, ceci constituant une affaire de politique intérieure. Quant au soutien français à la participation officielle du Québec à une éventuelle structure rassemblant la francophonie internationale, il demeure aussi ferme que sous l'administration précédente. L'établissement d'un « Commonwealth francophone », tel que l'avait suggéré le président du Sénégal de l'époque, M. Senghor, ne constitue cependant pas une priorité pour les deux gouvernements. La France et le Québec semblent plus intéressés par l'ACCT, où le Québec a déjà un statut de gouvernement participant²⁸.

À ce propos, il est intéressant de noter la réaction du gouvernement canadien qui avait mis beaucoup d'énergie, il y a trois ans, à promouvoir la création d'un Commonwealth francophone. En septembre, le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan,

24. *La Presse*, 26 septembre 1981, cité par *L'Argus*, 29 septembre 1981, p. 12.

25. Jean-Claude PICARD, *Le Devoir*, 16 juillet 1981, p. 2.

26. *Idem.*, *Le Devoir*, 21 juillet 1981, p. 4.

27. *Idem.*, *Le Devoir*, 24 juillet 1981, p. 2.

28. *Idem.*, p. 2.

affirmait que celle-ci n'était pas « une question brûlante de la politique étrangère canadienne » et que le Canada, toujours prêt à étudier une proposition en ce sens, « n'essaie pas d'imposer son point de vue²⁹ ».

Le deuxième congrès des associations Québec-France et France-Québec, qui s'est tenu à l'Université Laval du 21 au 23 août, a été une autre occasion pour les gouvernements français et québécois de manifester leur volonté commune de coopération. Du côté français, le ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures, M. André Chandernagor, a rappelé que le président Mitterrand trouvait que la formule définissant jusqu'à maintenant la politique française à l'égard du Québec, la « non-ingérence mais non-indifférence », comportait trop de négations et que l'amitié active devait maintenant présider aux relations franco-québécoises. M. Chandernagor a ajouté :

Je dirais que nous suivons avec affection et compréhension tout ce que vous entreprenez, que vous aurez à entreprendre pour l'affirmation de la personnalité québécoise³⁰.

Il a également salué « l'extraordinaire oeuvre d'émancipation » du Québec³¹. Cette dernière remarque, qui aurait pu être mal interprétée par Ottawa, a d'ailleurs amené le ministère français des Relations extérieures à préciser, de Paris, que les propos tenus par M. Chandernagor à Québec « n'avaient pas d'implications constitutionnelles »³².

Du côté québécois, le premier ministre René Lévesque a affirmé que le Québec avait maintenant l'assurance que les deux gouvernements poursuivraient et maintiendraient leurs relations³³.

Du 11 au 14 septembre, le ministre d'État au Plan et à l'Aménagement du territoire, M. Michel Rocard, était en visite officielle au Québec. Avec le ministre d'État au développement économique Bernard Landry, il a discuté du renforcement de la coopération économique France-Québec et des « possibilités de simplifier et d'améliorer les procédures administratives et les formules gouvernementales de la coopération³⁴ ». Les deux ministres ont dévoilé les secteurs privilégiés de cette coopération qui seraient la biotechnologie, la télématique, les énergies nouvelles, la technologie pétrolière marine et l'agro-alimentaire³⁵. Ils ont également discuté de la possibilité d'entreprendre des projets conjoints dans les pays du Tiers-Monde et du dossier de l'usine Renault d'Ontario, qui pourrait donner des contrats de sous-traitance au Québec dans quelques années. Les deux gouvernements se donnent deux ans pour faire évoluer ces dossiers, période au terme de laquelle le ministre Landry ira rendre visite à M. Rocard à Paris³⁶.

M. Rocard a réaffirmé l'existence de relations particulières avec le Québec mais il a souligné également que le gouvernement socialiste français voulait améliorer ses relations avec les deux niveaux de gouvernement, ce qui pourrait contribuer à faire baisser la nervosité qui caractérise les rapports entre les trois gouvernements³⁷.

29. *Le Soleil*, 16 septembre 1981, cité par *L'Argus*, 17 septembre 1981, p. 13.

30. *Le Devoir*, 24 août 1981, p. 6.

31. *Ibid.*, 26 août 1981, p. 11.

32. *Ibid.*, p. 11.

33. *Ibid.*, 24 août 1981, p. 6.

34. *La Semaine Internationale*, vol. 1, no 1 (du 19 au 25 septembre 1981), p. 2.

35. Rodolphe MORISSETTE, *Le Devoir*, 15 septembre 1981, p. 11.

36. François BERGER, *La Presse*, 15 septembre 1981, cité par *L'Argus*, 15 septembre 1981, p. 12.

37. Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 15 septembre 1981, p. 8.

Deux ministres québécois se sont rendus en France en septembre. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, y effectuait, du 12 au 20 septembre, une tournée des centres de pêche afin d'étudier la technologie française en matière de qualité et de transformation des produits de la mer³⁸. Des hauts fonctionnaires et des industriels l'accompagnaient.

M. Clément Richard, ministre québécois des Affaires culturelles, est pour sa part passé à Paris les 14 et 15 septembre avant de se rendre à Cotonou pour discuter de coopération culturelle avec le ministre français de la culture, M. Jacques Lang³⁹. Ils se sont mis d'accord pour intensifier les échanges culturels franco-québécois et particulièrement les échanges d'oeuvre⁴⁰.

2 - LA BELGIQUE

Suite à la déclaration commune signée en décembre 1980 par le gouvernement québécois et l'exécutif régional wallon souhaitant l'établissement de relations économiques « privilégiées » entre les deux communautés, M. Jean-Maurice Dehousse, ministre belge de la région wallonne et président de l'Exécutif régional wallon, effectuait du 12 au 19 septembre une visite officielle au Québec. Il était accompagné de 25 hauts fonctionnaires et représentants d'entreprises publiques et privées⁴¹. Outre le ministre d'État au Développement économique, M. Dehousse a rencontré le Ministre des Affaires intergouvernementales et le premier ministre René Lévesque. Il a également assisté à la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres du Québec du 16 septembre⁴².

L'évolution actuelle du système politique belge a suggéré au Ministre Dehousse un rapprochement avec la situation québécoise. De la « Wallonie naissante » et du Québec, M. Dehousse a dit :

Nous sommes très certainement à des échelons différents de votre peuple mais nous partageons ensemble la même volonté d'accéder à un avenir meilleur. Les uns et les autres travaillons de façon sourde mais profonde et continue à la préparation d'un avenir plus juste⁴³.

Au plan économique, les rencontres et les discussions visant à renforcer la coopération entre les deux communautés ont porté sur neuf secteurs :

la métallurgie et les constructions électriques, la recherche appliquée et l'innovation technologique, les énergies nouvelles, le traitement des déchets et l'épuration des eaux, le secteur agro-alimentaire, les industries culturelles, la politique de l'emploi, l'aménagement du territoire et d'autres domaines d'intérêt commun (les échanges entre les ports de Liège et de Montréal, notamment)⁴⁴.

La visite de M. Dehousse s'est terminée par la signature d'un protocole d'accord créant un comité permanent Québec-Wallonie qui se veut la structure de base de la coopération entre les deux communautés. Le comité doit tenir une réunion chaque année pour aborder « tous les sujets d'intérêt commun »⁴⁵. Ce protocole, signé par MM. Dehousse et Landry,

38. Florent PLANTE, *Le Soleil*, 10 septembre 1981, cité par *L'Argus*, 11 septembre 1981, p. 7.

39. Réjean LACOMBE, *Le Soleil*, 12 septembre 1981, cité par *L'Argus*, 15 septembre 1981, p. 11.

40. Jean-Paul BURY, *La Semaine Internationale*, vol. 2, no 2 (du 26 septembre au 2 oct. 1981), p.11.

41. Bertrand de la GRANGE, *Le Devoir*, 16 septembre 1981, p. 6.

42. *Le Soleil*, 17 septembre 1981, cité par *L'Argus*, 18 septembre 1981, p. 12.

43. Denis MÉTHOT, *La Semaine Internationale*, vol. 1, no 1 (du 19 au 25 septembre 1981), p. 4.

44. *Le Devoir*, 19 septembre 1981, p. 17.

45. *Ibid.*, p. 17.

« prévoit également l'installation à Québec d'une représentation permanente de la communauté française de Belgique et de la région wallonne⁴⁶ ».

Signalons enfin que M. Dehousse a dit souhaiter la conclusion d'accords culturels avec le Québec⁴⁷.

3 – LA GRANDE-BRETAGNE

Le nouveau haut-commissaire britannique au Canada, Lord Moran, a rencontré le premier ministre Lévesque et le ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin le 18 août lors de la première visite officielle qu'il effectuait au Québec depuis sa nomination en juin dernier. Leurs entretiens ont porté sur les positions constitutionnelles du Québec. Au ministère des Affaires intergouvernementales, on a affirmé que Lord Moran s'était montré « très attentif et très intéressé » mais qu'il ne s'était pas « commis et qu'il n'avait pas à le faire non plus »⁴⁸.

La Cour suprême du Canada a rendu, le 28 septembre, son jugement sur les questions que lui avaient posées trois provinces, dont le Québec, concernant le projet de rapatriement de la constitution canadienne du gouvernement fédéral. Suite à la décision de la Cour, qui a jugé légal mais ne respectant pas les conventions constitutionnelles le projet fédéral, et à celle du fédéral de présenter son projet au Parlement britannique, le premier ministre québécois a annoncé qu'il se rendrait à Londres en compagnie des autres premiers ministres provinciaux opposés au projet, probablement au début de novembre⁴⁹. Les huit premiers ministres s'étaient entendus plus tôt cette année sur l'éventualité d'un tel voyage pour convaincre les Britanniques de rejeter le projet Trudeau, advenant le cas où la Cour suprême rendrait un jugement favorable au fédéral.

4 – L'ITALIE

Le nouveau délégué général de la Maison du Québec à Milan, M. Jean Martucci, est entré en fonction le 17 août. Dans une entrevue accordée avant son départ, il affirmait être mandaté pour renforcer les échanges commerciaux entre l'Italie et le Québec⁵⁰.

L'autre aspect fondamental de la présence québécoise en Italie consiste à faire connaître la réalité québécoise et à développer de façon générale les rapports culturels entre les deux communautés. M. Martucci accordera aussi attention à l'immigration italienne, surtout pour attirer au Québec la main-d'oeuvre spécialisée dans les secteurs où il y a pénurie⁵¹.

F — Le Québec et l'Amérique latine

1 – LE MEXIQUE

Le Québec et le Mexique ont signé, le 29 juin dernier, une entente de coopération technique dans le domaine agro-industriel. Elle porte sur

l'échange d'information et de techniciens dans les domaines de la production laitière, de la transformation des viandes, de la mise en marché des fruits et légumes, de la

46. *Ibid.*, p. 17.

47. Bertrand de la GRANGE, *Le Devoir*, 16 septembre 1981, p. 6.

48. *Le Soleil*, 19 août 1981, p. C10.

49. Jean-Claude PICARD, *Le Devoir*, 30 septembre 1981, p. 1.

50. Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 14 août 1981, p. 2.

51. *Idem.*, p. 2.

médecine vétérinaire, du contrôle des troupeaux laitiers, de même que sur les échanges commerciaux et les possibilités d'investissements⁵².

2 — L'ARGENTINE

Le ministère des Transports du Québec et l'Instituto Nacional Forestal de l'Argentine négociait en septembre une entente sur la location des CL-215 québécois, avions utilisés pour combattre les feux de forêt, à ce pays. Un fonctionnaire du ministère des Transports s'est rendu en Argentine dans ce but.⁵³

G — Le Québec et l'Asie

1 — LA CHINE

À la fin septembre, l'ambassadeur de Chine à Ottawa, M. Wang Tung, a effectué une visite officielle de cinq jours au Québec. Il a alors rencontré le premier ministre René Lévesque, quatre de ses ministres, MM. Yves Duhaime, Bernard Landry, Claude Morin et Jacques-Yvan Morin, et des hauts fonctionnaires et hommes d'affaire québécois. M. Tung a également visité quelques entreprises québécoises⁵⁴.

La stratégie québécoise à l'égard de la Chine, tel que l'a expliquée au cours d'une entrevue le directeur du bureau d'Asie-Océanie du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, consiste pour l'instant à se concentrer sur deux ou trois domaines. Afin de s'ouvrir au marché chinois, le Québec a fait traduire en chinois le répertoire des entreprises et des produits québécois du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), pour le distribuer aux différents ministères chinois. Les deux pays accueillent aussi des étudiants dans leurs universités⁵⁵.

2 — LE JAPON

Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, a effectué au mois d'août un voyage au Japon pour y examiner les systèmes de récupération et de recyclage des déchets.

Deux aspects de l'expérience japonaise ont retenu plus particulièrement l'attention de M. Léger. L'aspect communautaire des opérations de récupération, pour lesquelles les citoyens et les entreprises sont mis à contribution, et les systèmes Stablex de traitement des résidus industriels et « Stardust 80 » de triage des déchets domestiques.

Les conclusions de ce voyage d'étude serviront à la préparation d'un énoncé de politique sur la récupération et le recyclage des déchets au Québec⁵⁶.

H — Chronologie

6 au 10 juillet:

- Le Congrès mondial des sciences de l'éducation se tient à Trois-Rivières, sous le thème « L'école et les valeurs ». Un millier de personnes venues d'une trentaine de pays y participent.

52. Ministère des Affaires intergouvernementales, *Québec Inter*, vol. II, no 5 (juillet 1981), p. 2.

53. *La Semaine Internationale*, vol. 1, no 1 (du 19 au 25 septembre 1981) p. 13.

54. Denis MÉTHOT, *La Semaine Internationale*, vol. 2, no 2 (du 26 septembre au 2 oct. 1981), p. 3.

55. *Idem.*, p. 3.

56. *Le Devoir*, 15 août 1981, p. 2.

16 juillet:

- Incorporation de l'Association Québec-Wallonie-Bruxelles, dont l'objectif est de promouvoir les échanges culturels entre ces communautés. L'association se dotera d'un conseil d'administration provisoire en septembre.

fin juillet:

- Selon le rapport annuel de l'Hydro-Québec, celle-ci a tiré des revenus de trois cent millions de ses exportations d'électricité en 1980, ce qui constitue une hausse de 35.6% par rapport à 1979. L'Hydro-Québec a d'autre part versé des intérêts de plus de \$1.35 milliard au cours de la même année sur sa dette de \$12 milliards, soit une augmentation de 22 ½% par rapport à 1979.
- Au cours d'un séjour au Canada, le ministre de l'Énergie et du Konkouré de la Guinée, M. N'Famara Keita, a rencontré le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, et des hommes d'affaires de Montréal. Il a également visité les chantiers de LG3 et l'Institut de Recherches en Electricité du Québec, à Varennes.
- Le ministère de l'Éducation du Québec et le Comité de promotion économique de Montréal travaillent à l'élaboration d'un projet-pilote visant à offrir le Baccalauréat international dans le réseau d'éducation anglophone privé de Montréal en septembre 1982.

29 juillet au 2 août:

- 250 artisans du canton de Vaud, en Suisse, participent avec des artisans québécois à la fête des métiers et outils, à Sherbrooke.

7 août:

- 27 organismes québécois affirment leur consternation et leur indignation devant la mort de Raoul Léger, missionnaire laïc canadien tué au Guatemala le 25 juillet. Dans leur déclaration, ils dénoncent la reprise de l'aide militaire américaine à ce pays.

21 août:

- Le ministre des Affaires intergouvernementales annonce la nomination de MM. Gérard Vézina et Jean-Marc Blondeau aux postes de délégué général du Québec à Chicago et à Toronto.

début septembre:

- Une délégation arménienne présidée par le premier ministre de la république soviétique d'Arménie, M. Faddey Sarkisyan, rencontre les ministres Bernard Landry et Pierre-Marc Johnson lors d'une visite officielle au Québec.

11 septembre:

- On apprend que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) aurait reçu des directives lui interdisant de conclure des ententes de coopération avec le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec. La consigne de boycottage aurait été donnée par les ministres fédéraux Marc Lalonde et Pierre De Bané. En août, le ministère des Affaires intergouvernementales s'était déjà étonné, dans une lettre adressée à l'ACDI, que celle-ci ait décidé de mettre fin à une entente passée avec le Québec pour la réalisation d'un programme d'aménagement et de gestion des ressources forestières au Zaïre pour faire plutôt appel à une société privée de la Colombie-Britannique. La participation du Québec à d'autres projets à l'étranger pourrait également être remise en question. L'ACDI a cependant nié avoir reçu une telle directive.

18 septembre :

- Le ministre québécois de l'Immigration, M. Gérard Godin, envoie un message à la Conférence continentale de solidarité avec Haïti qui a lieu à Panama, dans lequel il donne son appui personnel à la cause et exprime la solidarité du Québec. La conférence a créé un comité de liaison et un secrétariat qui s'installeront à Montréal.
- Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, annonce qu'il a été invité à se rendre en Belgique en mars 1982 pour discuter des structures des tribunaux belges et québécois.

fin septembre :

- Des données rassemblées par le ministère des Affaires intergouvernementales révèlent que le Québec a eu en 1980 un déficit commercial de près de \$400 millions avec l'Asie et l'Océanie.
- M. Marcel Bergeron est nommé délégué général du Québec à Tokyo.